

La main de Montaigne

Bernard SÈVE

On connaît, de Montaigne, les *Essais* et le *Journal de voyage en Italie* ; mais le philosophe a également laissé de nombreux textes manuscrits, notamment de riches annotations portées dans la marge de certains livres de sa bibliothèque. *Montaigne manuscrit* offre une édition diplomatique exhaustive de ces manuscrits, comportant deux inédits. Notre regard sur Montaigne s'en trouve enrichi et renouvelé.

Recensé : Alain Legros, *Montaigne manuscrit*, Éditions classiques Garnier, collection Études montaignistes, n° 55, 2010, 842 p., 89 reproductions photographiques.

Sous le titre *Montaigne manuscrit*, Alain Legros publie un imposant volume regroupant l'intégralité des textes autographes de Montaigne – à la seule exception des très nombreuses additions manuscrites que Montaigne a portées sur l'exemplaire des *Essais* connu sous le nom d' « Exemplaire de Bordeaux », additions souvent éditées et commentées, et dont le statut relève d'une approche assez différente¹. Ces autographes se répartissent en six groupes distincts : (1) les *ex-libris*, devises et *ex-dono* ; (2) les notes et indications portées sur l'Ephéméride de Beuther ; (3) les arrêts autographes de Montaigne magistrat au Parlement de Bordeaux ; (4) les annotations portées par Montaigne en marge de certains des livres qu'il possédait ; (5) les lettres ; (6) les dédicaces d'auteur faites, par Montaigne, d'un exemplaire des *Essais* à telle ou telle personne. Nombre de ces textes autographes étaient déjà bien connus des spécialistes (le Beuther, les annotations sur Lucrèce ou César, la correspondance), d'autres l'étaient moins (les arrêts, les dédicaces). Legros prend ici la suite des érudits des deux derniers siècles, érudits auxquels il rend hommage ; mais il porte leur travail à un point de perfection rare. Il faut signaler d'emblée qu'Alain Legros publie, pour la première fois, deux textes totalement inédits : les annotations portées sur un volume de Tércence acheté par

¹ Voir notamment l'édition des *Essais* par André Tournon, Imprimerie Nationale, 3 volumes, 1998. Legros se réfère quant à lui à l'édition de la Pléiade (2007) basée sur l'édition de 1595. Rappelons que le manuscrit du *Journal de Voyage en Italie* a été perdu.

Montaigne alors qu'il n'avait pas 16 ans (p. 63 ; photographies n° 1 à 3), et une lettre de sollicitation écrite en langue italienne par Montaigne au Sénat de Rome (11 mars 1581) pour obtenir la citoyenneté romaine². Diverses Annexes envisagent des cas particuliers ou douteux (dont de célèbres faux). On peut donc dire que le recueil de Legros contient la totalité des textes autographes de Montaigne aujourd'hui connus, à la seule exception déjà signalée de l'Exemplaire de Bordeaux. Ce volume s'impose comme un instrument de travail indispensable au spécialiste ; mais il est plus qu'un instrument de travail, je vais essayer de le montrer. J'examinerai *Montaigne manuscrit* de trois points de vue : philologique, littéraire, philosophique.

Une édition diplomatique

Legros a fait le choix le plus exigeant, celui d'une édition diplomatique ou quasi-diplomatique³. Les textes autographes sont reproduits selon un système strict de conventions typographiques permettant de savoir par exemple quel type de « s » ou quel type de majuscule utilise Montaigne dans tel ou tel texte. Toute transcription diplomatique suppose un code typographique adapté à la nature du texte et de l'écriture considérés ; celui mis au point par Legros m'a paru, à l'usage, commode et précis. Chaque autographe est (a) précisément situé dans son contexte textuel ou social, puis (b) transcrit selon le code typographique propre à cette édition ; s'il s'agit d'un texte en français, il est (c) édité dans une typographie standard, les mots difficiles étant traduits en français moderne entre crochets droits ; s'il s'agit d'un texte en latin, grec ou italien, il est (c') traduit en français ; suivent (d) le développement des nombreuses abréviations utilisées dans l'autographe, puis, le plus souvent, (e) un commentaire philologique, historique, littéraire ou philosophique. Un grand nombre (89 exactement) de photographies, regroupées en fin de volume, permettent de voir *de visu* la matérialité de ces textes et de leurs supports matériels, et rendent vivant tel ou tel détail graphique signalé et commenté dans le corps du livre.

² Montaigne obtint satisfaction et publia la Bulle romaine à la fin du chapitre « De la vanité » des *Essais* (III, 9).

³ Une édition intégralement diplomatique indiquerait les accolades, « traits obliques plus ou moins longs qui, en marge intérieure ou extérieure, signalent un intérêt particulier pour tel ou tel développement » du livre annoté (p. 144). Alain Legros avait fait pour l'édition de Montaigne dans la Pléiade (2007) une recension de tous les passages ainsi marqués ; il est regrettable que cette recension n'ait pu être reproduite dans *Montaigne manuscrit*, obligeant ainsi le lecteur à se reporter au volume de la Pléiade.

Le lecteur non-philologue trouvera peut-être excessif le niveau de précision atteint par cette édition – n’y aurait-il pas un peu de fétichisme dans le soin mis à analyser les encres, l’usage des ligatures, le *ductus* de l’écriture, la forme des hastes ? À quoi l’on peut répondre par trois arguments (sans compter l’intérêt d’une telle précision pour qui s’intéresse aux questions de graphie et de langue). (1) La fragilité matérielle des supports rend nécessaire une sauvegarde ; on ne peut pas se contenter des techniques de la photographie ou de la numérisation, car il ne suffit pas de disposer de la reproduction du texte : encore faut-il savoir la lire. Comme le dit Legros « une édition typographique des autographes de Montaigne ne peut avoir d’autre ambition que d’apporter une aide à la lecture des originaux ou de leur exacte reproduction » (p. 39) ; et Legros est, parmi les érudits d’aujourd’hui, l’un des meilleurs connaisseurs actuels des différentes graphies de Montaigne ; (2) la transcription diplomatique des manuscrits permet de découvrir d’autres formes de textualité voire d’oralité dans le texte (je reviens plus loin sur l’oralité et la voix de Montaigne) ; la génétique des textes, l’attention aujourd’hui portée aux avant-textes ou aux brouillons⁴ nous ont rendus attentifs à tout ce que peut nous apprendre l’état premier d’une pensée qui s’écrit *in statu nascendi* ; (3) nul ne sait ce que seront dans un siècle ou deux les méthodes de lecture et d’analyse des textes ; tel détail aujourd’hui « sans importance » de l’écriture de Montaigne se révélera peut-être décisif pour nos lointains successeurs.

Montaigne manuscrit donne corps au « jeune Montaigne » : c’est à l’âge de 15 ans que Montaigne achète un Flaminio, un Virgile, un César et un Térence, et inscrit un *ex-libris* sur ces volumes, dont les deux derniers seront amplement annotés. Les lectures de Montaigne ne se réduisent pas à ce que nous apprennent ces « traces » graphiques, que le hasard ou la vigilance de quelques soigneux lecteurs nous ont préservées. Ces autographes n’en rythment pas moins les pratiques de lecteur et d’écrivain de Montaigne durant plus de quarante années. Le travail d’Alain Legros permet d’affiner la chronologie d’une biographie intellectuelle dont les *Essais* ne nous donnent qu’une version partielle et partiellement reconstruite. Les *ex-libris* même (genre ingrat, si c’est un genre !) ne sont pas à négliger : les *ex-libris* de jeunesse visaient à « enregistrer une acquisition, et les précisions de date et d’âge occupaient la toute première place » ; le *perlegi* (« j’ai fini ma lecture », suivi d’une date précise) inscrit à la fin du Lucrèce a une tout autre fonction : « ici, ce qui est enregistré, c’est une lecture. [...]. Livre à lire, d’un côté, livre lu, de l’autre » (p. 421). Le *perlegi* (« j’ai fini de lire ») du Lucrèce

⁴ Daniel Ferrer, *Logiques du brouillon, Modèles pour une critique génétique*, Seuil, coll. Poétique, 2011.

porte la date du 16 octobre 1564 ; Montaigne précise qu'il a 31 ans. Ce ne sont pas seulement les contenus de certains textes lus que *Montaigne manuscrit* nous donne à suivre, c'est également l'évolution de la « forme de lecture » propre à Montaigne qu'il nous permet de comprendre.

Les mains de Montaigne, la voix de Montaigne

Dans les autographes de Montaigne, il faut distinguer les textes bruts (annotations sur les livres) des textes plus ou moins travaillés (lettres, arrêts, dédicaces, *ex libris*, Beuther). C'est dans les annotations et *marginalia* que la voix de Montaigne peut s'entendre dans son état « naïf » ; les autres autographes obéissent à des codes stricts (arrêts) ou moins stricts, mais néanmoins réels (lettres, *ex libris*, Beuther). Car ces graphes font ici ou là entendre la voix de Montaigne, au sens littéral de ce terme. L'orthographe de Montaigne est parfois phonétique (p. 10) : « soun » pour « son » (p. 26), « Françoisëse » pour « Française » (p. 81), « étoune » pour « étonne » (p. 287), « doune » pour « donne » (p. 505 et 566) ; l'écrit nous renseigne sur la prononciation du temps. Le texte, y compris celui des *Essais*, en devient plus charnu : Montaigne ne proclame-t-il pas la continuité entre sa voix, qu'il avait forte, et son texte ? On ne se mettra certes pas à lire les *Essais* selon une absurde « prononciation restituée » ; mais il est bon de pouvoir faire parfois sonner la langue de Montaigne comme il la parlait : Françoisëse, doune, soun, étoune. Dans un ordre d'idées voisin, Legros tire argument de certaines annotations portées sur le César pour renforcer son hypothèse d'un « secrétaire faisant la lecture à haute voix et notant au fur et à mesure les remarques de Montaigne » (p. 28)⁵. Cette hypothèse et ces arguments me paraissent très plausibles.

Legros distingue plusieurs « mains » de Montaigne : notre auteur n'écrit pas de la même façon en latin et en français (« main latine » et « main française », p. 21), et bien sûr en grec (p. 23). Legros peut ainsi distinguer, dans le cas du Térence (227 annotations autographes) et du Lucrèce (1017 annotations autographes) deux « campagnes de lecture », séparées par quelques années. Pour Térence, les annotations sont toujours en latin ; mais pour Lucrèce, les annotations de la première campagne sont en latin, celles de la seconde en français (p. 141, 421-422)⁶. Il est significatif que Montaigne revienne sur un livre et une lecture déjà faite : Montaigne lecteur, Montaigne relecteur. Mais cette relecture est une tout

⁵ Cf. *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, éd. Philippe Desan, Champion, 2007, article « Secrétaire(s) » (George Hoffmann et Alain Legros).

⁶ La photographie n° 53 (correspondant aux annotations sur le Lucrèce n° 862 et 864, p. 391) fait très clairement voir la différence entre la main latine et la main française de Montaigne.

autre lecture. Legros souligne l'évolution des pratiques de lecture chez Montaigne. Dans une première époque de sa vie, il lit de façon studieuse et presque académique. Il indexe le *De rerum natura* de Lucrèce⁷, il « croise ses sources » (p. 649, 651) dans ses lectures historiques, qui sont nombreuses, il note en marge du texte qu'il lit des remarques philologiques et philosophiques⁸. La lecture est un travail. Dans une seconde époque de sa vie, il lit de façon beaucoup plus libre, non-académique, « en [s]e jouant » (note sur Quinte-Curce, p. 651). La lecture est un plaisir. Pour ne pas perdre tout le bénéfice intellectuel de ces libres lectures (il a mauvaise mémoire), Montaigne rédige alors de brefs « jugement de synthèse » à la fin du livre lu. On sait que certaines de ces notes de synthèse seront reproduites dans les *Essais* (à la fin du chapitre « Des livres », II, 10).

Legros étudie finement (p. 137-160) les divers types d'annotations inscrites dans les marges des livres. Il distingue ainsi la « curiosité philologique » et le « contenu philosophique » (p. 25). Cette double approche donne parfois lieu à ce que Legros appelle joliment des « notes de perplexité », « où sont posés des problèmes d'établissement du texte ou d'interprétation » (p. 143). Mais les *marginalia* ne sont qu'un groupe (le plus riche, certes) des autographes de Montaigne. Si l'on reprend l'ensemble des six groupes, on peut y lire autant de figures ou d'identités de Montaigne : « Michael Montanus, le jeune acquéreur de livres [...] ; Michel de Montaigne, rapporteur à la Chambre des Enquêtes du Parlement ; le seigneur de Montaigne, attentif à consigner les événements familiaux et les grands moments de son propre *cursus honorum* ; plus privé, Montaigne, lecteur et annotateur, d'abord pour l'étude, puis pour le seul plaisir ; Monsieur de Montaigne le maire, mais aussi l'agent de renseignement et le négociateur, rédacteur de billets et de lettres missives ; Montaigne enfin, l'auteur, qui dédicace son propre ouvrage »⁹. À chaque « rôle » ou identité, un type d'écriture, un rapport différent avec les jeux de la lecture et de l'écriture. Si les *Essais* sont, de l'aveu de leur auteur, un auto-portrait de papier, certains des autographes ne le sont-ils pas aussi ? « C'est un très bon auteur. [...] Soigneux de toutes les parties de l'histoire. L'air de son éloquence retire au temps des premiers empereurs romains. L'esprit vif, pointu, gentil aux prix de tout autre. Le parler brusque. Le jugement mûr et juste » (p. 651). En lisant ce portrait

⁷ Liste des passages concernant l'indifférence des dieux, p. 216 et 277 ; les énoncés du principe *nil de nihilo*, p. 220 ; la métaphore des lettres, p. 240 ; l'atomisme, 241 ; l'origine des couleurs, p. 281 ; etc.

⁸ Brève critique du *clinamen* lucrétien : « mouvement à [de] côté fort léger et ridicule que les atomes font » (p. 263).

⁹ *Montaigne manuscrit*, p. 13 ; voir aussi le texte parallèle de la p. 9.

littéraire de Quinte-Curce brossé par Montaigne à la fin du *De Rebus gestis Alexandri Magni*, ne croirait-on pas lire un auto-portrait ?

Le centre et la périphérie

Philosophiquement parlant, les autographes fournissent certaines données factuelles intéressantes : Montaigne aurait lu Melanchton (le Réformateur) dans sa jeunesse (p. 209), ses jugements sur l'épicurisme de Lucrèce ou sur les écrits et l'action politique de Jules César (Montaigne loue les premiers et condamne la seconde) sont fortement marqués dès les *marginalia*, etc. Le lecteur des autographes peut glaner ici et là plus d'une réflexion intéressante ou curieuse, et parfois très profonde (notamment, en matière politique ou technique, dans les notes sur Nicole Gilles, Quinte-Curce ou César, et bien sûr dans la Correspondance). « Le pape n'a aucun parent » dit Benoît XII, selon Nicole Gilles ; Montaigne commente : « C'est un fort beau mot, et qui doit servir à quiconque a charge publique » (p. 450).

Beaucoup plus importante à mes yeux est l'inflexion que la lecture de *Montaigne manuscrit* nous incite à pratiquer dans notre conception de « l'œuvre de Montaigne », et peut-être dans notre conception de l'idée d'œuvre en elle-même. Dans sa récente recension de *Montaigne manuscrit* dans *Renaissance Quarterly*, Katie Chenoweth relève « the Legros's hesitation to assign an exact status to these autographs »¹⁰. Je parlerai moins d'hésitation que de réserve. Le recenseur peut se permettre d'être ici plus audacieux, ou plutôt plus imprudent, que l'éditeur. Dans une brève remarque, Legros se demande si l'on peut appeler « textes » les autographes (« le mot "texte" est déjà un abus de langage », p. 10). Cette remarque va loin. Si l'autographe a l'autorité d'être assumé par son auteur (le truisme n'est ici qu'apparent), il ne respecte pas nécessairement certains des protocoles intellectuels et sociaux qui lui confèreraient le caractère ontologique du « texte ». Le paratexte et l'épitexte ne sont pas le texte (ce truisme-ci est bien réel). Un commentaire d'un passage du *Discours de la Méthode* écrit par Descartes au Père Mersenne n'est pas un fragment dudit *Discours* : l'œuvre et le hors œuvre sont nettement séparés. Oui, mais Montaigne n'est pas Descartes. La porosité entre le texte montanien, les *Essais*, et le hors-texte, est considérable. J'ai déjà relevé le cas des textes migrants – textes écrits en marge d'un livre, et qui viennent nourrir le Livre (fin du chapitre « Des livres »). Le magnifique jugement sur Quinte-Curce (p. 650-651) aurait pu être repris

¹⁰ *Renaissance Quarterly*, vol. 64, n° 2, Summer 2011, p. 563.

tel quel dans quelque chapitre des *Essais* (pourquoi pas dans un apocryphe « Défense de Quinte-Curce » ?). Mais la migration de l'autographe (hors œuvre) au Livre (l'œuvre) ne se fait pas seulement par blocs, elle se fait surtout par bribes et, autre logique, par impulsion. Migration par bribes : « Certaines notes sur César semblent avoir été utilisées sans délai par l'auteur » (p. 29, 619). Migration par impulsion : le simple mot « postes », relevé (p. 591) dans le *De Bello civili* de César, semble déclencher le bref chapitre « Des Postes » (II, 22 ; l'anecdote empruntée à César est la deuxième rapportée dans ce chapitre). Plus étonnant encore, Montaigne annotant un livre d'autrui devrait ne s'adresser qu'à lui-même ; il lui arrive pourtant d'écrire : « À ce que [afin que] le lecteur ne s'y trompe, ce Jean n'est pas celui qui premier querella le duché de Bretagne... » (note sur Nicole Gilles, p. 458). Redressant une confusion possible, Montaigne s'adresse ici à un lecteur à venir, « réel ou fictif » comme dit Legros (*ibid.*, et p. 148-149). Mais un écrit « adressé à », pensé dans la logique d'une lecture possible, n'est-il pas déjà un texte ? Dans une perspective voisine et réciproque, Legros suggère que les *Essais* pourraient être lus comme un ensemble de « lettres à » (p. 659), suggestion féconde.

À suivre ce raisonnement, c'est l'ensemble des autographes que l'on devrait alors rapatrier dans l'œuvre de Montaigne – ou plutôt à leur périphérie, pour reprendre le mot d'Alain Legros (p. 9). Mais les adjonctions successives au texte des *Essais*, les « allongails », les ajouts autographes en marge de l'Exemplaire de Bordeaux, ne sont-ils pas autant de périphériques devenant centraux ? La question se posait déjà pour les sentences peintes sur les poutres de la « librairie » de Montaigne, dont Alain Legros a donné une remarquable édition commentée¹¹. Après les *Essais sur poutres*¹², les *Essais sur marges* ? N'exagérons pas. Mais retenons que le mouvement de transgression entre l'œuvre et le hors œuvre se fait dans les deux sens : si certains textes autographes migrent vers les *Essais*, certains textes des *Essais* sont tendus par le désir d'échapper à la forme du « texte » ; les dédicaces de certains chapitres tendent à leur donner le statut d'une lettre, les pages sur Tacite (fin de « De l'Art de conférer », III, 8) semblent suivre un *perlegi* conclusif et synthétique, et tant d'ajouts tardifs ne fonctionnent-ils pas comme des annotations que Montaigne porterait sur un texte qui ne serait pas le sien ? Legros dit que la « pratique des adjonctions tardives » que l'on peut remarquer sur le Beuther, comme dans les notes du César et du Lucrèce,

¹¹ Alain Legros, *Essais sur poutres. Peintures et inscriptions chez Montaigne*, Klincksieck, 2000.

¹² Legros est revenu sur ce titre dans le *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, juillet-décembre 2003, p. 29-45.

forment « comme une sorte d'*habitus* auquel les ajouts marginaux de l'Exemplaire de Bordeaux donneront l'extension et le relief que l'on sait » (p. 72). Mais à l'adjonction tardive se conjugue aussi l'inspiration immédiate : la lecture fait émerger un mot, un commentaire, une remarque, sources à leur tour d'« infinis *Essais* ». Les autographes nous apprennent par l'exemple comment un texte sourd d'un autre, comment l'idée surgit d'un mot qui brille brusquement dans un texte qu'on lit.

Les textes autographes de Montaigne ne sont ni des brouillons ni des avant-textes ; parfois ils sont comme des essais à l'essai, des essais à l'état naissant, plus « essais » en un sens (mais en un sens seulement) que les essais installés. Lire les autographes, c'est comprendre comment Montaigne, quand il écrivait (et donc figeait, inévitablement) ses *Essais*, entendait rester fidèle à la liberté de ses premières écritures – à la liberté de sa main.

Le double travail d'Alain Legros, sur les poutres de la « librairie » et sur les autographes, contourne, ou, mieux, encercle, le puissant massif des *Essais*, dans une sorte de troublante symétrie. Sur les poutres, Montaigne fait peindre des sentences immémoriales (ou presque), qu'il a recopiées et non inventées, et qui sont le sommaire d'une des formes de sa sagesse ; dans les marges des livres, sur les gardes et les pages de titre, dans ses missives peut-être, Montaigne invente en tâtonnant, mais d'une main qui ne tremble pas, les formes d'une écriture et d'une manière inédite de penser ; dans le texte et dans les marges des *Essais*, Montaigne inscrit les formes d'une sagesse plus haute, puisqu'elle est la sienne et qu'elle a subi l'épreuve de sa vie. Je crois qu'il faut tenir ensemble ces trois blocs. Les *Essais* doivent garder le primat, mais les sentences peintes et les annotations manuscrites n'ont cessé d'inspirer et de vivifier le livre ; elles doivent tout autant vivifier et inspirer la lecture du livre.

Montaigne manuscrit nous offre, de Montaigne, une autre image en même temps qu'une autre réalité : d'abord, « Montaigne avant Montaigne », puis « Montaigne en marge de Montaigne » (p. 153). On lit un auteur à travers le prisme de l'image qu'on s'en forme. Les textes autographes de Montaigne, outre leur intérêt intrinsèque, sont aussi un instrument pour lire les *Essais* d'un œil à la fois plus exercé et plus libre. C'est dire que le livre que nous offre Alain Legros n'est pas seulement à consulter, mais également à lire, et, parfois, à méditer.

Publié dans laviedesidees.fr, le octobre 2011

© laviedesidees.fr